

► Informations générales

Cours	
Faculté/Département	Faculté des arts et sciences/Département de sciences économiques
Titre	Économie de l'assurance
Sigle	ECN 3705A
Trimestre	Automne
Année	2026
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=348567
Site départemental	Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de sciences économiques (https://sceco.umontreal.ca/programmes-et-cours/cours-horaires-et-plans-de-cours/). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera. Par ailleurs, pour la présentation de vos travaux pratiques, vous trouverez notre Guide à https://sceco.umontreal.ca/ressources-et-services/ressources-documentaires/.

Enseignant	
Nom	Nicolas KLEIN
Coordonnées	nicolas.klein@umontreal.ca 514 343-6111, poste 7908
Disponibilités	Jeudis, de 13h à 14h, local C-6038

Description du cours	
Description détaillée	I) La demande d'assurance 1) Le modèle de base 2) Les fonctions d'utilité dépendant de l'état du monde 3) Les risques non assurables II) L'offre d'assurance en compétition parfaite 1) La diversification des risques 2) Le partage des risques : Le Théorème d'Arrow-Lind 3) Le modèle de Raviv (1979) des coûts de production : Franchises et contrats de coassurance 4) La réglementation des marchés d'assurance III) La sélection adverse sur les marchés d'assurance 1) Le modèle de Rothschild & Stiglitz (1976) 2) La discrimination catégorielle 3) Les décisions d'acquisition d'information endogènes 4) L'assureur en situation de monopole

- 5) Les contrats à long terme
- IV) L'aléa moral sur les marchés d'assurance
 - 1) Le modèle de base
 - 2) Variations et extensions
 - 3) La fraude sur les marchés d'assurance

► Objectifs visés

Objectifs généraux

Dans ce cours, nous analyserons les contrats d'assurance, en vertu desquels un agent économique paie une somme donnée contre une promesse de compensation en cas de perte. Utilisant les méthodes d'analyse microéconomiques, nous porterons un regard approfondi sur la demande d'assurance d'un agent rationnel et averse au risque, ainsi que sur l'offre d'assurance dans un marché en concurrence parfaite. Nous nous pencherons par la suite sur les défaillances de marché qui peuvent être engendrées par les asymétries d'information.

► Matériel pédagogique

Le manuel de référence sera :

Ray **Rees** & Achim **Wambach**, *The Microeconomics of Insurance*, Now Publishers Inc. (2008).

Le manuel suivant (et surtout ses chapitres 17 et 19) pourrait également vous être utile :

Hugh **Gravelle** & Ray **Rees**, *Microeconomics*, Pearson Education Limited (2004).

Pour la troisième partie du cours, est recommandée la lecture de l'article fondateur :

Michael **Rothschild** & Joseph **Stiglitz**, *Equilibrium in Competitive Insurance Markets: An Essay on the Economics of Imperfect Information*, Quarterly Journal of Economics (1976).

Ces manuels devraient être disponibles à la réserve de la Bibliothèque des Lettres et sciences humaines.

► Évaluations

Type	Date	Pondération
Examen intra	30 octobre 2026	50 %
Examen final portant sur <u>toute</u> la matière du cours	18 décembre 2026	50 %

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

Selon le règlement pédagogique ([article 9.9](#)), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent. Pour ce faire, il doit remplir le formulaire **CHE Absence Évaluation** (Centre étudiant, section Formulaires) et justifier l'absence à l'aide de pièces justificatives ou d'un commentaire détaillé, dans un délai de **7 jours suivant l'absence**. L'étudiant doit conserver les pièces justificatives dans le cas d'une éventuelle vérification par le Département.

Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable. Quand l'absence est motivée, l'étudiant sera informé par écrit des modalités de reprise de l'évaluation. La modalité de reprise d'un examen intra est la suivante : passer un examen intra différé OU passer un examen final cumulatif (qui porte sur toute la matière couverte durant la session). En cas d'absence à un examen intra, la réussite d'un cours ne peut jamais se faire sur la base d'un examen final non cumulatif.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	16 septembre 2026
Date limite d'abandon	6 novembre 2026
Évaluation de l'enseignement	Date à déterminer

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat); Inventer des faits ou des sources d'information; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- *Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>